



## TARIFS 2021/2022

# FINANCEMENT REGION - CPF et Projet de Transition Professionnelle

Frais de formation pour les stagiaires de la formation professionnelle : à partir de 3 979 € /an (pris en charge par le Conseil Régional).

Possibilité d'hébergement occasionnel sous réserve de places disponibles pour les stagiaires ayant un régime d'externe

Pension complète hebdomadaire Stagiaire	106,75 €
Repas stagiaire (1 ticket repas)	7,25 €
Repas stagiaire (1 carnet de 5 tickets repas)	33,75 €

Sous réserve de modifications

## Modalités de paiement

### **Au dépôt du dossier, règlement par chèque à l'ordre de la MFR Ineopole Formation :**

- Un chèque de 28 € pour frais d'étude et de gestion du dossier ⇒ encaissé lors du dépôt de votre dossier (Excepté pour les financements du Conseil Régional ou Pôle Emploi)

Pour les formations financées par le Conseil Régional ou par Pôle Emploi, il est possible d'adhérer à Ineopole Formation :

Dans ce cas je joins un chèque de 30€ de cotisations d'adhésion (à l'ordre d'Ineopole Formation. Ce chèque sera encaissé à la rentrée en formation).

### **1ère option : paiement en 3 échéances :**

3 versements : en octobre, janvier et avril

### **2ème option : paiement en 9 échéances :**

Mise en place de prélèvements bancaires sur votre compte pendant 9 mois. Soit d'Octobre à Juin.

### **Formations financement individuel :**

Les conditions de paiement sont définies lors de l'établissement du devis.

## Fonds Social MFR Ineopole Formation

L'association administre des fonds abondés par des dons et des actions à l'initiative des classes. Des aides exceptionnelles peuvent être attribuées par la commission de la MFR sous condition et étude d'un dossier.

- ⇒ Etablissement privé d'enseignement secondaire et supérieur
- ⇒ Formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
- ⇒ Etablissement habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour la modernisation des équipements